

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 07 - 1 juil. 2021

À LA UNE

Conditions de mise sous administration provisoire d'une société : précisions de la CCJA

Par Akodah Ayewouadan

OHADA

La nature des droits du locataire-gérant sur l'immeuble appartenant au propriétaire du fonds loué

Par Cyril Grimaldi

Le caractère commercial d'une société « civile » immobilière

Par Bréhima Kaména

Conditions de requalification d'un contrat d'agence

Par Akodah Ayewouadan

Régime de la cession de fonds de commerce

Par Akodah Ayewouadan

La rectification d'une erreur ou omission matérielle ne peut entraîner la rétractation d'une décision

Par Pierre-Claver Kamgaing

La mention inexacte de l'adresse du défendeur est une cause d'irrecevabilité du recours en cassation

Par Pierre-Claver Kamgaing

Le caractère d'ordre public des délais de recours

Par Pierre-Claver Kamgaing

CEMAC

Plus d'obligations à la charge des établissements pour plus protection du consommateur de services de paiement

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive

Par Céline Ndongo Dimouamoua

Droits nationaux

Togo : le Code de procédure civile nouveau est arrivé !

Par Yvette Rachel Kalieu Elongo

Cameroun : la prévention de l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices

Par Pierre-Claver Kamgaing

Niger : création de cours d'appel de commerce

Par Bachir Talfi Idrissa